

Réfugiés mineurs : une approche psychologique

Quand on parle de la situation des réfugiés mineurs, un premier constat s'impose d'emblée. Leur présence n'est pas un épiphénomène. Ils représentent une part importante des réfugiés en France même si la réalité de leur présence et de leurs difficultés est masquée le plus souvent par la figure de l'exilé adulte et des vicissitudes de son parcours. Le HCR évoque que 35% des personnes arrivées par la méditerranée en mars 2016 étaient des mineurs, pour 23% six mois auparavant. Parmi ces mineurs il faut distinguer deux catégories. Les premiers en nombre, sont les mineurs accompagnant c'est-à-dire présents sur le territoire avec au moins l'un des parents. Ils étaient plus de 15000 en France en 2015, soit une augmentation de 9% par rapport à l'année précédente. La seconde catégorie concerne les mineurs isolés étrangers dits désormais mineurs non accompagnés. Eurostat rapporte qu'ils sont 88300 à avoir demandé l'asile en Europe en 2015 soit trois fois plus qu'en 2014. Pourtant contrairement seulement 321 demandes d'asiles ont été recueillies en France en 2015, c'est-à-dire 0,54% des demandes françaises alors que le Ministère de la Justice recense presque 6000 mineurs isolés ayant fait l'objet d'une admission judiciaire dans un dispositif de protection de l'enfance. On doit saisir aussi que ce chiffre ne prend pas en compte ceux qui ne se sont pas faits identifier.

Concernant tous ces enfants ayant fui la mort ou des zones de conflit, il est accessible à tout un chacun aujourd'hui, un certain savoir commun quant aux effets de ces violences. Leur impact va des cauchemars, des angoisses, des troubles du comportement, des troubles des apprentissages, etc, manifestations pouvant être d'ailleurs différentes selon l'âge. Mais distinguer cliniquement le lieu du trouble du lieu de sa manifestation est une éthique nécessaire tout autant qu'un gage que leur accompagnement ne soient pas une simple orthopédie. Ces atteintes observables pour tous ceux qui les accueillent et les écoutent ne rendent pas toujours compte en effet des causes plus profondes qu'elles impliquent et dont elles relèvent. Je fais référence ici à la manière dont l'enfant va se construire dans son identité et dans le lien social. Cette question du rapport à soi et à l'autre éminente pour l'enfant est aussi il faut le rappeler ce qui constitue le cœur de nos pratiques et identités professionnelles que l'on soit soignant, travailleur social, éducateur et ne saurait être négligée.

Dans cette construction, la famille et son organisation, à travers les figures parentales et leur articulation, sont censées assurer ces assises identificatoires lui permettant de s'inscrire et de prendre sa place dans la relation, l'échange social. Mais qu'en est-il lorsque cette organisation symbolique qu'est la famille est profondément affectée par la violence. Pour certains jeunes que je reçois, ces parents, présents à leur côté, peuvent avoir été abîmés dans leur capacité à assurer leur fonction. Parfois soumis à la torture, déchu de leur autorité par la violence politique, ils se sentent en France en plus infantilisés par la perte d'autonomie et la déchéance sociale. Et si des enfants montrent des capacités d'adaptation à leur nouvel environnement alors que les parents semblent demeurés pris dans le traumatisme, certains dans ces

circonstances peuvent en raison d'une certaine culpabilité inconsciente relative au dépassement de la figure parentale mettre en échec leur parcours. On retrouve des exemples dans nos consultations dans les réussites scolaires exemplaires de certains jeunes suivies de leur mise en échec et d'une période de crise ou de dépression. Cette culpabilité peut affecter aussi profondément certains jeunes ayant perdu un parent ou d'autres membres de la famille. Le jeune peut avoir l'impression de ne pas avoir assez aimé le disparu, et le défunt peut ne pas être enterré psychiquement et vient alors envahir l'espace psychique. Dans ces situations, il peut devenir difficile de s'autoriser à profiter et se réjouir de son asile et ces angoisses peuvent se réactualiser chez l'enfant dans ses relations présentes avec les adultes.

Ces exemples simples d'articulation entre atteintes au miroir narcissisant nécessaire à la construction de l'enfant et les difficultés manifestées par celui-ci, interrogent aussi la question de la transmission, celle du trauma mais aussi celle des récits et filiations.

Pour éviter que l'enfant ne souffre de réminiscences ou que ne passe en direct sans filtre les traumatismes parentaux, il faut l'exercice, dirons-nous dans notre jargon, du refoulement que seul l'usage de la langue permet. Mais ce n'est pas la langue de la communication qui est convoquée ici ni celle où l'exilé est relégué à son impuissance où il est renvoyé du côté du déficit, du manque. Mais celle de la transmission qui renvoie au dépôt de l'expérience inconsciente du groupe, de la famille dans lequel l'enfant aura à se repérer. En exil les enfants font valoir que la figure de l'arrachement au territoire c'est d'abord dans la langue qu'il est vécu, effondrement de la langue comme dépôt de l'histoire et des récits. Face aux attaques et tremblements que connaissent les dispositifs de montages des identités où se rencontrent parfois dans les familles des enfants non vu comme des descendants et des parents perçus comme nouvelles lignées sans fondation, la langue, celle que l'on tâte au cœur des récits familiaux, langue solidaire des affects, doit permettre qu'il n'y ait plus seulement corps à corps mais inscription du sujet dans son histoire singulière mais également dans le registre de ces filiations, de ses origines.

S'attacher à la langue c'est parler aussi de celle qui les nomme. On rejoint ici la nomination équivoque des « mineurs isolés ». Equivoque car cette expression de « mineurs isolés » a eu tendance là où elle voulait mettre l'accent sur leur vulnérabilité à construire une perception où on avait presque à faire à des mineurs sans origine, sans histoire, où était fait table rase du passé dont les difficultés pouvaient être réduites à des troubles des conduites ou du comportement. Or pour eux aussi, le poids des relations ou de leur absence sur lequel ces mineurs se sont construits reste un élément essentiel à rappeler. Celui-ci est marqué avant tout par les événements ayant conduit à leur exil et les péripéties de ce même parcours. Ainsi le mineur isolé étranger ne naît pas ou ne renaît pas à son arrivée en France. Dans son quotidien, l'adolescent s'engage en entier, répondant à la sollicitation et aux interactions de son environnement de la même manière qu'avec ce monde imaginaire mais pour lui ô combien réel des figures de son parcours, sans toujours faire de distinction. Dans les signes ou les symptômes qu'ils nous adressent parfois, que ce soient l'angoisse, les attitudes de séduction, les attitudes de revendications, l'agressivité, le retrait ou l'isolement, nous, les autres, les adultes sommes déjà présents. C'est ainsi avec ce « déjà là » des différentes figures adultes qui ont jalonné le parcours de ces jeunes (dont le geôlier, le contrebandier, le soldat..), que nous devons définitivement composer.

On ne peut pas parler de ces jeunes sans évoquer la période de l'adolescence qui amène aussi ses interrogations singulières dans leur situation. Si elle implique une accélération de la croissance et du développement, dans le même mouvement elle est aussi inéluctablement éveil au désir, et donc au corps et à la sexualité. Or, perçus généralement comme élément moteur des interrogations existentielles, ces aspects chez ces jeunes exilés, principalement ceux affranchis de toute tutelle parentale légitime et protectrice, peuvent constituer une énigme angoissante auxquelles rien ne vient donner sens et repères. Au contraire ces expériences potentielles de vie viennent buter avec tous leurs effets déstructurant sur des expériences de transgression, d'injustice ou sont chez ceux qui les reçoivent relégués derrière les aspects administratifs.

Mais les quelques éléments de compréhension de la psyché de ces jeunes exilés ne doivent pas nous faire oublier que leurs angoisses et leurs interrogations, bien que dépendantes de l'histoire passée, ne peuvent être isolées du cadre de prise en charge qui façonne également la manière dont ils vont se construire à leur arrivée. Aujourd'hui, leur accueil n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Pour une partie d'entre eux, celui-ci est encore trop aléatoire. La prise en charge des familles et le sort fait aux parents, élément primordial de la construction de l'enfant ne garantit pas une protection suffisante ni l'assurance d'un développement stable de celui-ci. Les mineurs non-accompagnés font eux souvent l'expérience d'un accueil hybride dont ils ne comprennent pas toujours l'ordonnement ni les responsabilités respectives. Les carences de prise en charge observées parfois (absence prolongée de scolarité, mise à l'abri ou isolement hôtelier prolongé, absence d'information sur la demande d'asile, absence de proposition de projet éducatif et professionnel, placement peu adapté où peuvent se confondre parfois enfant en danger et enfant socialement dangereux) pourront, au-delà de différer leurs accès aux droits, avoir des conséquences importantes psychologiquement. Dans certains cas, elles peuvent conduire à construire des jeunes en errance et désolidarisés des nécessités de leur âge, ce qui peut perpétuer un parcours d'exil, où ils peuvent se sentir encore maintenus dans des espaces à la marge, à la frontière, à la limite du continent humain (faisant écho pour certains à ces espaces de confinement rencontrés sur la route, du camp de réfugiés au centre de rétention), non-lieu d'appartenance, corridors d'asile où résonnent des sensations d'enfermement ou de relégation. Dans ces espaces de transit, ils ont l'impression de n'être que des corps à gérer et c'est parfois ces corps agités d'adolescents qu'ils déposent en consultation.

Ne pas reconnaître pour ces personnes les risques ou les conséquences psychologiques de certains événements ayant mené à leur exil tout autant que les effets de notre accueil, c'est déjà en partie dénier la réalité de ces événements. Les représentations, qui prédominent, tendent à masquer et écraser les réalités humaines et les trajectoires de ces personnes et à faire de ces populations des sujets sans histoire et sans parole, pris exclusivement dans des contingences administratives et économiques. Ainsi les difficultés de ces jeunes ne se font d'autant plus fortes en raison de la difficulté à s'appuyer sur la qualité d'un lien relationnel consistant et fiable, à même d'apaiser ce sentiment de soi menacé. Ce sentiment prend corps non seulement dans les événements vécus mais aussi et surtout dans la fragilité du lien à l'autre que ressent le jeune. Certains peuvent penser que leur existence n'est plus nécessaire ou désirée, qu'elle serait juste accidentelle.

C'est seulement dans le creuset du langage que l'enfant isolé peut, sans peur d'y chuter, déposer un monde intérieur et imaginaire morcelé. Le silence entourant la place à laquelle on les adresse peut être pétrifiant et entérine l'idée qu'ils sont encore hors de nos frontières. Ainsi la parole ne vient pas seulement soulager le jeune par l'écho de ce qui résonne en lui, mais elle permet aussi de le réinscrire à l'intérieur de nos frontières par la rencontre et le dialogue qui s'y instaure.

Jacky Roptin, Centre Primo Levi

CENTRE | VIVRE APRÈS PRIMO LEVI | LA TORTURE

Le Centre Primo Levi a été créé en 1995 par la section française d'Amnesty International, Médecins du Monde, l'Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), Juristes sans frontière et l'association Trêve. Le Centre Primo Levi est aujourd'hui la plus importante structure en France spécifiquement dédiée à l'accueil et aux soins des personnes victimes de la torture et de la violence politique réfugiées en France.